

Risques industriels

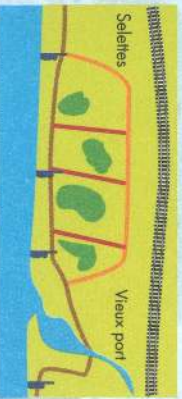
Risques hydrauliques

Risques de l'espace environnant

Le fleuve qui environne le site est sujet à des variations de niveau des eaux plus ou moins brutales.

- naturelles :
 - artificielles :
- cas des crues liées à des périodes pluvieuses ou à la fonte des neiges, elles interviennent régulièrement tous les ans.
- cas des lâchers de barrage liés à une nécessité technique (arrêt de fonctionnement des groupes de production électrique), elles sont imprévisibles. Le débit transiting par le canal est alors partiellement renvoyé dans le Rhône naturel.

SECTEUR D'IRIGNY
Simulation de la montée des eaux pour un débit dans le canal de 1380 m³/s



Debit dans le Rhône naturel de 800 m³/s
Debit Rhône total de 2180 m³/s



Debit dans le Rhône naturel de 1000 m³/s
Debit Rhône total de 2380 m³/s

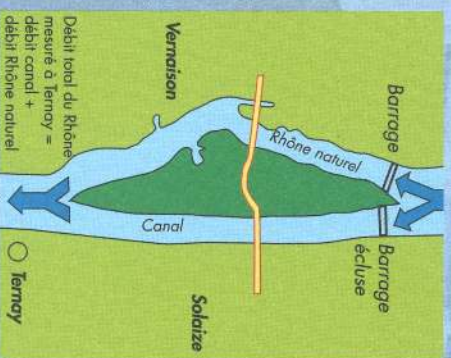


Debit dans le Rhône naturel de 1400 m³/s
Debit Rhône total de 2780 m³/s

SECTEUR DE MILLERY



La montée des eaux et ses conséquences



Quelques chiffres sur le débit du Rhône à Ternozy

- débit moyen 820 m³/s
- débit d'étiage (basses eaux) : 360 m³/s
- plus hautes eaux navigables : 2700 m³/s dépassé en moyenne 10 jours par an
- crue décennale : 4700 m³/s
- crue centennale : 6100 m³/s
- crue millénaire : 7500 m³/s

Nature du risque

Risque d'isolement sur un chemin ou un flot créé par la montée des eaux.



Des bonhommes de crue sont installés sur les points bas qui seront les premiers inondés. Lorsque l'eau atteint les pieds du bonhomme de crue, une montée des eaux (crue ou lâcher de barrage) isolera la zone située au-delà.

Bonhomme de crue

Des flèches renvoient vers des itinéraires de repli.

Itinéraire d'évacuation 80 m

Attention, zone inondable
Le niveau d'eau peut augmenter en fonction des crues ou de lâchers de barrage. Si l'on se trouve dans la zone, ne vous engagez pas sur le site.

Conduite à tenir

Restez sur des chemins balisés, utilisez les itinéraires de repli signalés par des balises jaunes pour évacuer le site.

Respectez les informations, ne vous aventurez pas hors des chemins balisés ou sur les chemins lorsqu'une borne repère (bonhomme de crue) vous signale un risque à partir d'un certain niveau d'eau ou lorsque le Rhône est en crue.

Repères

Lorsque le niveau du Rhône atteint les pieds des bonhommes de crue installés sur le site, il est demandé au promeneur de ne pas s'engager sur le chemin et de remettre à plus tard sa promenade au bord du Rhône. Le chemin sera coupé par la montée des eaux, et l'espace pourra être totalement noyé. Lorsque le seul itinéraire praticable est un itinéraire de repli, il est déconseillé de s'aventurer au bord du Rhône.



Le tracé orange représente l'itinéraire de repli



Prudence!

La CNR organise des campagnes d'information sur site et diffuse tous les ans des dépliants, rappelant les consignes de prudence, disponibles notamment en mairie.

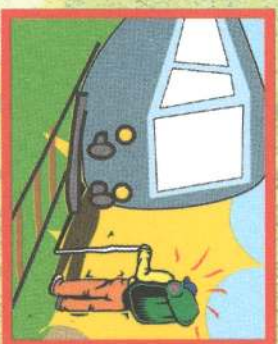
La montée des eaux la plus rapide intervient lors des lâchers de barrage, elle peut atteindre 7 cm/mn dans les secteurs les plus encaissés et est en moyenne de 3 à 5 cm/mn. Elle se fait régulièrement sans effet de vague.

Risques industriels
Risques hydrauliques

Risques de l'espace environnant

Un espace naturel peut comporter des risques, parce qu'il est composé :

- d'**éléments apparemment inertes** : arbres, branches, rochers, ... susceptibles de tomber (naissance, vie et mort des arbres et des branches comme tout être vivant, désertification des rochers, par l'eau, les conditions climatiques ou par l'action de l'homme, ...)
 - d'**équipements** : routes, voies ferrées, ...
 - d'**éléments actifs** : activités humaines, ... (VTT, barbecue, ...)
- L'espace environnant peut aussi être source de danger si un minimum de précautions ne sont pas prises.*



Nature du risque

▼
Chute d'arbre ou de branches, naturelle ou sous l'action du vent.

▼
Risque de blessure sur les débris.

▼
Risque d'accident.

▼
Déséquilibre sur un enrochement.

▼
Conflit d'usage et risque d'accident.

▼
Risque d'incendie.

Conduite à tenir

▼
Restez sur les chemins balisés, ne pénétrez pas à l'intérieur des espaces naturels.

▼
Remportez vos déchets ou utilisez les corbeilles.

▼
Ne cheminez pas le long de la voie ferrée.

▼
Ne montez pas sur les enrochements.

▼
Respectez les autres usagers et gardez la maîtrise de votre VTT.

▼
N'allumez pas de feu.